



« Entre Taude et Bellebranche »

Association pour la protection de la nature créée en 2003
Siège social : 4, rue du Pont Gâté - 53290 SAINT - BRICE
Contact secrétariat : tél : 02 43 70 84 05 - mail : taudeetbellebranche@akeonet.com
Site : <http://www.taudeetbellebranche.com>

Procès Verbal de la 15^{ème} Assemblée Générale

vendredi 16 février 2018 - – salle polyvalente à Grez-en-Bouère

Antoine Housset, président ouvre l'assemblée générale.

49 votants (40 présents, 9 représentés)... quorum exigé (le quart des 61 adhérents).

Rapports moral ... Antoine Housset, président

Pour cette 15^{ème} AG, nous pourrions faire un copier-coller des années précédentes car nos actions n'ont pas varié depuis 2011. Et depuis 2003, elles procèdent toujours de la même réactivité à promouvoir et défendre l'environnement.

Elles se sont toutefois intensifiées en 2017 sur certains points, pour preuve **Aprochim** avec la réunion publique qui a précédé cette AG statutaire.

Rapports d'activités ... Jean Vauzelle, secrétaire

Toutes les autres actions s'enchaînent avec notre constante logique :

- Nous ne pouvons suivre Aprochim et oublier l'entreprise voisine **Brenntag**... toutes 2 classées Seveso seuil haut. sans évoquer également le **PLU de Grez-en-Bouère**.

* Nous participons à la commission de surveillance pour mieux connaître cet entrepôt régional de produits divers traitements questionnant sur la mise en place d'un Plan d'Intervention qui tarde (et dans l'information du public et dans son application) – interpellant la DREAL sur l'affichage erroné du chlore.

* Intervenant sans succès pour que le PLU de Grez éloigne les zones constructibles.

-En élargissant l'horizon sur tout le Pays de Meslay-Grez, nous nous sommes intéressés les années précédentes au **SCoT et maintenant au PLUi** qui s'élabore. Evidemment, nous sommes très attentifs aux haies bocagères (voir le dernier bulletin Infos point com n°17)... demandant à participer aux inventaires participatifs promis.

-Il ne faudrait plus s'appeler « Entre Taude et Bellebranche » si nous délaissions **la Taude** (Contrat Territorial des Milieux Aquatiques) en participant régulièrement au Comité de pilotage.

* Une extension d'élevage avicole de St Denis d'Anjou prévoyait un **épandage** en bordure de la Taude. Lors de l'enquête publique, des échanges pétitionnaire/riverains/élus/administration, ont abouti à un arrêté bien encadré

* Le suivi de la **carrière du Bois Jourdan** en proximité est important pour le soutien en eau du ruisseau du Fondrieux. Dernière réunion, le mardi 30 janvier.

-et bien sûr nous n'oublierons jamais le site de **Bellebranche** : référence multi-fonctions du Sud Mayenne/Sablé pour le Tourisme nature

* entretien régulier du sentier de l'abbaye, travaux de réfections à 3 endroits des marches d'escalier prévus en février ... appel main d'œuvre.

* la recherche historique doit être poursuivie et reprendre les contacts établis l'an dernier (René Despert, archiviste).

-Notre lien avec la **Fédération pour l'Environnement en Mayenne** est indispensable, confirmée par la récente AG du 26 janvier. Nous recevons conseils en tous dossiers (naturaliste avec MNE et très importants conseils juridique avec FNE PdL et même FNE nationale. Mais il faut savoir donner en réciprocité : siéger dans des commissions préfectorales et tout au long de l'année assurer le fonctionnement fédéral.

Tous ces points ont été à l'ordre du jour de nos 3 conseils d'administration. Mais au quotidien, les concertations et bien d'autres réunions associatives ou préfectorales n'ont jamais cessé tout au long de l'année. **Ce qui suppose un travail constant d'étude de dossiers**, en réseau associatif FE 53 /FNE PdL... afin d'être crédibles dans nos interventions.

En communication publique, notre site <http://www.taudeetbellebranche.com> demeure une référence importante en documentations diverses, et chaque actualité récente est aussitôt en 1^{ère} page.

Vie interne

- nombre d'adhérents 61 (la plus forte association environnement en Mayenne).
- réorganisation du CA et modification des statuts avec un article supplémentaire

ART. 19 2 CO-PRESIDENTS ... ADMINISTRATEUR DELEGUE ET SUPPLEANT

Si les postes de présidence et vice présidence ne sont plus assurés, deux postes de coprésidents sont substitués. En cas de vacance de ces postes, un administrateur délégué et un suppléant auront pour mission unique la signature des courriers et actes juridiques de l'association, conformément aux décisions du Conseil d'Administration».

Finances ... Roger Leroy, trésorier (comptes en annexe)

Elections au CA : 1/3 sortant (Elizabeth de Bontin — Benoît Marichal) - Roger Leroy et Cyril Le Tourneur d'Ison ne se représentent pas.

Remerciements à Roger Leroy (au poste de trésorier) – Cyril Le Tourneur d'Ison (pour la création du sentier de l'abbaye).

Candidats au CA : Jérôme Cartier et Marc Chaignon se présentent.

Votes unanimes (rapports et élections) 49 votants (40 présents, 9 représentés).

En conclusion, le président Antoine Housset ... convoquera un proche Conseil d'administration pour l'élection du bureau.... invite les participants à partager le buffet ... clôt l'assemblée générale à 23 h.

Antoine Housset, président

Jean Vauzelle, secrétaire